

La Lettre

n°34

du président du Conseil général de Lot-et-Garonne

Réalisme et ambition au service de notre département

La session du Conseil général consacrée à la Décision modificative n°2 s'est récemment tenue. De nouvelles mesures ont été adoptées à cette occasion dans une période pourtant toujours marquée par des incertitudes financières et budgétaires qui rendent difficile l'action des collectivités.

Face aux contraintes extérieures, face à l'emprise sans cesse plus grande du marché, de la spéculation financière, du « tout profit », l'action publique doit plus que jamais concilier un double impératif : la vérité et l'espoir.

Vérité, car nier les difficultés reviendrait à fuir ses responsabilités ; on ne résout pas les problèmes en refusant de les voir ; des décisions courageuses devront être prises pour permettre à notre pays de surmonter la crise, d'assainir ses finances, d'épurer sa dette, de relancer l'économie. Il sera néanmoins indispensable d'analyser en profondeur, lucidement et objectivement, les origines des difficultés actuelles, afin d'éviter qu'elles ne se reproduisent ! Les mêmes causes ont tendance à produire les mêmes effets et il n'est pas concevable que les populations, les territoires subissent les conséquences d'erreurs dont ils ne sont pas responsables ou de décisions qu'ils ne maîtrisent pas.

Espoir car je pense qu'il existe des alternatives aux difficultés actuelles. Les nombreux dossiers examinés à l'occasion de cette session le démontrent. La volonté

politique, l'engagement des acteurs locaux, lorsqu'ils sont guidés par l'intérêt général, peuvent encore changer les choses et contribuer à améliorer le quotidien des habitants. C'est notamment le cas pour :

- le soutien renforcé à l'économie. En accompagnant aussi bien les entreprises connaissant des difficultés ponctuelles ou les éleveurs touchés par la sécheresse que les secteurs d'activités innovants et créateurs d'emplois, le Conseil général répond aux situations d'urgence tout en préparant l'avenir ;

- le domaine de l'habitat et du logement. Le Département prend également ses responsabilités et engage de nouvelles actions afin de répondre à un véritable besoin et une réelle attente de la population ;

- la défense des services publics enfin, avec une attention toute particulière au maintien de professionnels de santé sur tout le territoire lot-et-garonnais. Le travail novateur de la Commission départementale de démographie médicale, reconnue et saluée au niveau national, commence à porter ses fruits. Mais il ne pourra réellement être efficace que si l'État assume pleinement ses missions et s'engage aux cotés des territoires ruraux.

Notre département dispose de nombreux atouts. Ensemble, valorisons les pour donner au Lot-et-Garonne une longueur d'avance.

EDITO
Pierre Camani



© Thierry-Daniel Vital

2

LE POINT SUR

- Soutien aux entreprises créatrices d'emploi
- Appel à projets Cluster 47

3

ZOOM SUR

- La gestion des déchets, une problématique d'intérêt général

EN BREF

- Une éco-prime pour la rénovation thermique des logements

TRAVAUX ROUTIERS

4

À NOTER

- Inauguration du collège de Monflanquin
- Concours Villes et villages fleuris

SOMMAIRE

Directeur de la publication :
Pierre Camani

Graphisme : D'clics

Impression : IGS - Agen

Photos : Xavier Chambelland (CG47)

ISSN : 1961-0025

LOT-ET-GARONNE
Conseil général 

LE POINT SUR

ÉCONOMIE

Soutien aux entreprises créatrices d'emploi

Proposer des produits et services innovants est l'un des atouts majeurs des entreprises, notamment en ces temps de crise. Parce qu'innover, c'est aller de l'avant, inventer des solutions, le Conseil général encourage celles qui adoptent cette attitude et les accompagne financièrement dans leurs projets de développement. Exemples à l'appui avec plusieurs sociétés lot-et-garonnaises qui mènent des projets d'investissement et qui, à la clé, créent de nombreux emplois.



Visite de l'entreprise Favols à Bias - Juin 2010

En dépit d'une conjoncture socio-économique difficile, le Lot-et-Garonne résiste plutôt bien aux effets de la crise. Cette année, les entreprises ont globalement développé leurs investissements, à savoir 171 millions d'euros d'investissements soit une hausse de 24,7 % par rapport à ceux réalisés en 2010. Leur chiffre d'affaires est également en hausse : 3,3 milliards d'euros en 2011, soit une augmentation de 9,2 % en comparaison à 2010. Ces chiffres démontrent que les entreprises lot-et-garonnaises

ne sont pas toutes en difficulté : nombreuses sont celles qui font preuve d'adaptation et d'innovation, confortant ainsi le tissu industriel local.

Avec le soutien du Département, mais aussi de la Région, des Chambres consulaires, des Établissements publics de coopération intercommunale, plusieurs projets de création ou de développement d'entreprise voient le jour sur le territoire lot-et-garonnais.

Ainsi, sur l'ancien site de la Seita à Tonneins, racheté par Val de Garonne agglomération, on recense *a minima* deux projets d'envergure. La société Rapidhome, spécialisée dans l'aménagement de mobil-homes, souhaite développer ses services et, pour ce faire, créer 35 à 50 emplois dans les trois années à venir. Toujours sur le même site, la société ATN, fabriquant des nacelles élévatrices, continue de s'étoffer et annonce une centaine d'emplois supplémentaires d'ici 2016. Toujours sur le Marmandais, l'entreprise MGP Asquini, sous-traitant pour le secteur aéronautique et spatial, envisage une hausse de son effectif salarial.

Côté Villeneuvois, l'entreprise Favols, spécialiste de la transformation et conservation de fruits, dispose elle aussi d'un projet d'agrandissement. Dans le domaine novateur de la voiture électrique utilitaire, Goupil à Bourran présente également des perspectives de développement avec 50 emplois supplémentaires d'ici 3 ans. À Fumel, Metal Temple Aquitaine renoue avec les investissements et aujourd'hui une nouvelle politique d'embauche est enclenchée.

Loin d'être exhaustive, cette liste atteste du dynamisme des entrepreneurs lot-et-garonnais. Dès lors que les programmes d'investissement prévus dans chacune de ces sociétés seront engagés, le Conseil général les soutiendra financièrement. Qu'il s'agisse d'avances remboursables, de primes à la création d'emploi ou de subventions plus classiques, le Département dispose en effet de plusieurs régimes d'aide pour faciliter, avec les autres collectivités et l'État, la faisabilité des projets et figure à ce titre parmi les premiers partenaires publics locaux.

Appel à projets Cluster 47



Au-delà de son soutien financier, le Conseil général, en partenariat avec la CCI, s'efforce de favoriser l'émergence de groupements d'entreprises dans des filières phares de l'économie lot-et-garonnaise.

Cet axe fort de la politique économique s'est traduit dernièrement par le lancement d'un appel à projets Cluster 47 et vise à soutenir la structuration et le développement de filières et secteurs d'activités porteurs d'avenir pour l'économie lot-et-garonnaise. Le Conseil général a fait le choix de privilégier certains secteurs, tels que l'agroalimentaire, la métallurgie et la mécanique de précision, la filière bois et l'écoconstruction,

l'agriculture dans sa dimension amont (machinisme) et aval (transformation de fruits et légumes).

Les entreprises qui souhaitent se réunir autour d'un même domaine de compétences ou constituer un groupement sur des thématiques complémentaires peuvent ainsi répondre à cet appel à projets. Elles bénéficieront alors de l'assistance technique du Département et de ses partenaires pour constituer les clusters. Les dossiers retenus seront subventionnés par le Conseil général, que ce soit pour les dépenses d'animation ou de promotion.

Renseignements et dossier téléchargeable sur www.cg47.fr

■ ZOOM SUR

DÉCHETS MÉNAGERS

Une problématique d'intérêt général

Mieux structurer et optimiser la gestion des déchets est un objectif que se sont fixés conjointement le Conseil général, qui a adopté en 2009 un plan départemental d'élimination des déchets, et le Smival 47 (Syndicat mixte de valorisation et de traitement des déchets), qui est lui chargé d'appliquer ce plan. Ce dossier difficile a pris du retard du fait de complications administratives et politiques mais depuis plusieurs mois, la situation se débloque peu à peu. Jacques Bilirrit, président du Smival 47, fait le point sur la situation.



La Cour des Comptes et l'association de consommateurs UFC-Que choisir viennent de publier le résultat d'enquêtes sur les déchets ménagers. Comment expliquez-vous cet engouement pour la question ?

J. Bilirrit : En Lot-et-Garonne, chaque habitant produit en moyenne plus de 500 kilos de déchets par an, autant dire que la manipulation des poubelles concerne chacun d'entre nous. En même temps, on nous demande de toujours mieux gérer nos déchets, de faire de la collecte sélective, de favoriser le compost, de refuser les sacs plastiques dans les supermarchés... Ces différents points montrent bien que la gestion des déchets ménagers affecte directement la vie quotidienne de nos concitoyens, qu'ils considèrent d'ailleurs comme l'un des services publics essentiels rendus à la population.

Vous parlez de service public ? Qu'en est-il justement en Lot-et-Garonne : ce service est-il bien structuré ?

J. Bilirrit : Le Lot-et-Garonne figure parmi les moins bons élèves des départements en matière de gestion et de traitement des déchets. Si, comme l'impose la loi, le Conseil général a adopté en 2009 un plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés, le retard accumulé avant 2008 a conduit à une situation difficile, qu'il faut maintenant régulariser. C'est ce que nous nous efforçons de faire avec le Smival 47. Notre premier objectif au sein de ce syndicat départemental est d'exercer enfin la compétence traitement des

déchets, puisqu'il a été spécifiquement créé en 2003 dans cette optique. La plupart des structures qui existaient jusqu'alors nous ont déjà rejoint et nous ont transféré cette compétence. Il ne reste aujourd'hui que quelques retardataires qui, j'espère, en feront autant dans les mois à venir. Les services de l'État ont d'ailleurs exprimé leur volonté de voir le Smival 47 assurer enfin le rôle qui lui est attribué.

Le Lot-et-Garonne manque vraisemblablement d'équipements pour traiter les déchets ? Quelles solutions sont envisagées pour pallier ce manque ?

J. Bilirrit : Aujourd'hui, il existe trois structures accueillant nos déchets : un site d'incinération au Passage d'Agen, un site d'enfouissement à Monflanquin et un autre à Nicole, mais leur capacité d'accueil n'est pas extensible. Il faut donc ouvrir, dans les plus brefs délais, un nouveau centre, d'autant que nous continuons d'exporter une partie de nos déchets en dehors du département. Cette situation n'est plus tolérable, c'est pourquoi nous recherchons actuellement un site sur l'ouest du département. Nous savons d'ores et déjà que ce sera un site d'enfouissement, certainement avec une unité de prétraitement mécano-biologique, conformément aux préconisations du plan départemental. Ce procédé permettra de retirer les matières organiques des déchets pour en faire un compost propre et de réduire de 50 % ce qu'il restera à enfouir.

Comment allez-vous définir la zone d'implantation de ce nouveau site ?

J. Bilirrit : Une fois encore, nous privilégions la transparence et la concertation. Une réunion avec tous les maires de l'ouest du département va être organisée pour présenter la méthodologie. Il s'agit d'une étude minutieuse, engagée depuis plusieurs mois, puisque nous prenons en compte tout un panel de critères afin de choisir le site qui sera le mieux adapté et qui limitera au maximum la gêne occasionnée.

Habitat

Une éco-prime pour la rénovation thermique des logements

Le Conseil général vient de créer une éco-prime à destination des propriétaires occupants modestes pour la réalisation de travaux de rénovation thermique de leurs logements.

Cette mesure vient en complément du programme « Habiter mieux » de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) qui prévoit de nouvelles aides de l'État aux particuliers pour réaliser des travaux d'isolation de leurs logements.

Le Département interviendra à hauteur de 300 € par projet, sous réserve qu'une aide similaire soit apportée par une autre collectivité.

Ce dispositif permettra d'apporter aux particuliers une aide totale couvrant entre 45 et 60 % du coût moyen des travaux de rénovation thermique.

EN BREF

Houeillès - Boussets

Jusqu'au 30 novembre, D 933 : régénération BB. Alternat par feux. Travaux : Colas. Estimation : 695 000 €

Monsempron-Libos

Jusqu'au 16 décembre, D 276 : aménagement de la traverse. Alternat par feux. Travaux : Eurovia. Participation du Cg : 205 000 €

Sainte-Livrade-sur-Lot

Jusqu'au 16 décembre, au carrefour des D 911 et D 113 : création de bassins. Travaux : Cazal Fayat. Estimation : 450 000 €

Samazan - Sainte-Marthe

Jusqu'au 31 décembre, D 289 : réfection du pont sur l'Avance. Route barrée. Déviation : D 933 et D 6. Travaux : BTPS/Eurovia. Estimation : 371 000 €

Villereal et Rives

Jusqu'au 3 janvier 2012, D 207 : aménagement de la RD. Alternat par feux (à certains moments). Travaux : Eiffage. Estimation : 363 900 €

Caumont-sur-Garonne

Jusqu'au 1^{er} février 2012, D 143 : aménagement de la traverse (maîtrise ouvrage communale). Alternats. Travaux : Malet

Villeneuve-sur-Lot

Jusqu'au 26 septembre 2012, D 911 : déviation sud-ouest de Villeneuve-sur-Lot et réalisation d'ouvrages d'art. Travaux : NGE Génie civil. Estimation : 2 751 800 €

TRAVAUX ROUTIERS PRÈS DE CHEZ VOUS

■ À NOTER

Inauguration du collège de Monflanquin

Le 15 octobre, le collège Haute qualité environnementale de Monflanquin a été inauguré, et baptisé Joseph Kessel, illustre journaliste et écrivain français, qui a vécu de 1902 à 1906 à Lacapelle-Biron. Tous avaient fait le déplacement pour célébrer cet événement, s'agissant du premier collège construit par le Conseil général en Lot-et-Garonne. Plusieurs salles ont également été dénommées permettant de rendre hommage à des figures politiques ou historiques locales. À l'instar de Marcel Calmette, heureux conseiller général de Monflanquin ce jour-là, tous les élus, les équipes enseignantes et administratives de l'établissement, les élèves, les parents d'élèves ont souligné la réussite architecturale du collège, véritable établissement pilote en matière de développement durable. Reste maintenant à s'assurer que la réussite scolaire soit au programme. Avec près de 10 M€ investis pour la construction et l'équipement des locaux en mobilier et outils d'enseignement, le Conseil général a mis tout en œuvre pour parvenir à ce double objectif.



Concours Villes et villages fleuris

Fin octobre, le Conseil général a dévoilé le palmarès du concours départemental Villes et villages fleuris 2011. Au total, 62 mairies et 278 particuliers ont reçu un prix, récompensant les efforts fournis pour fleurir et ainsi embellir les communes, les maisons, les écluses, les balcons... Régine Povéda, conseillère générale de Meilhan-sur-Garonne, qui présidait pour la première année ce concours, a salué le travail des candidats lors de la remise des prix à l'Hôtel du Département. Il est vrai que ce concours participe à créer un environnement favorable au bien-être des Lot-et-Garonnais et à l'accueil des touristes. Les collectivités ont d'ailleurs compris l'importance d'un cadre de vie chaleureux, puisqu'elles sont toujours plus nombreuses à valoriser leur commune par le fleurissement. Côté particuliers, de plus en plus de participants ont assimilé la nécessité de recourir à des pratiques en lien avec le développement durable.

Vidéo de la cérémonie sur www.cg47.fr



MAJORITÉ

Le 14 octobre, venant concrétiser un engagement fort de la Majorité départementale pris dans le cadre du Schéma de développement économique, le Conseil général lançait l'appel à projets « Cluster 47 ». Issu des échanges avec les entreprises, les chambres consulaires et la Région Aquitaine, cet appel à projet répond à une attente forte des entreprises du Département d'être mieux accompagnées pour porter des projets communs, mutualiser les compétences et les moyens.

Aide au financement, mais également à la promotion et à l'animation, le Conseil général interviendra sur différents aspects des projets associant entreprises, centres de recherche et établissements d'enseignement.

A travers cet appel à projets, le Conseil général montre qu'il joue pleinement son rôle en portant au plus près des territoires des politiques innovantes permettant de relancer la machine économique et de développer l'emploi.

A l'opposé d'un gouvernement incapable d'apporter des réponses concrètes à la crise économique et sociale que traverse la France et l'Europe, les élus de la Majorité départementale démontrent qu'il est possible d'agir localement pour le développement des territoires. Les politiques d'austérité ne sont pas une solution, et les collectivités dirigées par la gauche entendent bien le démontrer.

Groupe de la Majorité départementale

OPPOSITION

Le 7 novembre dernier, le Conseil général s'est réuni pour voter la 2^e Décision modificative budgétaire. Composée presque exclusivement de comptes-rendus et de points d'étape, cette session a néanmoins été l'occasion pour la gauche départementale de privilégier encore une fois ses propres intérêts au détriment de ceux des Lot-et-Garonnais.

A l'occasion d'une récente réunion du Comité Technique Paritaire, déjà, les conseillers généraux de l'opposition avaient regretté l'évolution globale des effectifs de la collectivité. En effet, depuis 2008, un nombre croissant d'agents a été affecté au cabinet du président, à la communication, ou au fonctionnement interne, et ce au détriment des services rendus au public (infrastructures, centres médico-sociaux, enfance et famille...).

La décision modificative budgétaire a confirmé cette tendance. En effet, alors que plus de 9 millions d'euros de travaux d'équipements ont été annulés, près d'1 million d'euros a été ajouté pour poursuivre la transformation du Conseil général en outil de propagande de la majorité.

Les élus de la droite départementale s'élèvent contre cette attitude strictement politicienne qui laisse de côté l'intérêt des Lot-et-Garonnais et l'avenir de notre département.

Groupe d'opposition *L'Avenir Ensemble*

Tél. : 05 53 98 52 03 - costes.jeanlouis@gmail.com